

# À LA DÉCOUVERTE DE PRESCRI'FORME



## L'EPGV, L'ATOUT SPORT SANTÉ

# L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE (APA) DE QUOI S'AGIT-IL ?

L'activité physique adaptée s'adresse tout particulièrement aux personnes fragiles ou en situation de handicap et les personnes atteintes de maladies chroniques ou d'affection longue durée.(ALD)

Elle concerne principalement la **prévention secondaire** (pour agir au stade précoce d'une maladie) **et tertiaire** (pour agir sur les complications et les risques de récurrence d'une maladie). Elle est destinée aux personnes qui, pour diverses raisons, ne sont pas en capacité de pratiquer une activité physique classique ou en sont éloignées.

## PRESCRI'FORME : LA PLATEFORME DE RÉFÉRENCE

La Plateforme PRESCRI'FORME est une initiative conjointe de la DRAJES\* (ex DRJSCS) et de l'ARS\* dont le but est de répondre à la loi "Sport sur ordonnance" en Île-de-France.

*Cette loi donne " la possibilité pour le médecin traitant de prescrire une activité physique aux patients en ALD, adaptée à la gravité de leur pathologie, à leurs capacités physiques au sens des capacités fonctionnelles et au risque médical encouru."*

L'objectif de PRESCRI'FORME est donc de **développer le réseau de prescripteurs ainsi que le réseau des clubs** pouvant accueillir des personnes souffrant d'une ALD (sport sur ordonnance) ou celle à la recherche d'un cours bien-être ou de remise en forme (sport santé).

**Être certifiée PRESCRI'FORME** permet à l'association concernée d'**être reconnue par l'Etat et identifiée par les médecins** comme ayant la capacité d'accueillir des personnes souffrant d'affection longue durée en toute sécurité.